



THORIGNY
marne

ATTESTATION D'ACCUEIL

Liste des pièces à fournir :

- Le livret de famille (si la personne à accueillir est un mineur),
- Une attestation du (ou des) détenteur(s) de l'autorité parentale (pour les mineurs accueillis),
- La carte d'identité ou passeport, titre de séjour (pour les personnes de nationalité étrangère),
- Le numéro de passeport de la (des) personne(s) hébergée(s),
- La date d'entrée et de sortie pour le séjour (90 jours maximum),
- Les 3 dernières fiches de paie ou bilan (pour les artisans ou commerçants),
- La dernière quittance de loyer + le bail ou le titre de propriété,
- Un justificatif de domicile récent,
- Un timbre fiscal de 30 € (par demande d'attestation).

HORAIRES D'OUVERTURE

LUNDI | de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

MARDI | de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

MERCREDI | de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

JEUDI | de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

VENDREDI | de 8h30 à 12h30 et fermé l'après-midi

SAMEDI | de 9h à 12h

